

06 fév 2017 -10:36

SCREENING DES CANDIDATS GARDIENS DE PRISON EN COURS CHEZ SELOR : NOUVELLE PROCEDURE DE SELECTION

Bruxelles, 6 février 2017 – La direction générale établissements pénitentiaires (DG EPI) du SPF Justice souhaite recruter 245 nouveaux assistants de surveillance pénitentiaire (gardiens de prison). Pour ce faire, elle fait appel à Selor pour screener les compétences de ces futurs gardiens de prison. La procédure de sélection a changé et se déroule dorénavant selon le screening standard de Selor.

245 offres d'emploi pour les établissements pénitentiaires

La DG EPI du SPF Justice souhaite recruter 245 nouveaux assistants de surveillance pénitentiaire (gardiens de prison), 140 néerlandophones et 105 francophones. En ce qui concerne les candidats francophones, des postes sont à pourvoir dans tous les établissements pénitentiaires en Wallonie et à Bruxelles. Les candidats peuvent postuler du 6 février au 20 février via Selor.

D'une procédure en continu à une procédure spécifique

Ces dernières années, les candidats à la fonction d'assistants de surveillance pénitentiaire pouvaient postuler en continu pour une région de leur choix. Ils recevaient alors un numéro d'ordre et étaient convoqués aux tests en fonction des besoins en recrutement de la DG EPI du SPF Justice. Cependant, comme les listes de candidats étaient suffisamment importantes, cette procédure avait été mise hors ligne en novembre 2015. Les dernières sessions de test selon cette procédure sont actuellement en cours, en vue de satisfaire aux besoins en recrutement du SPF Justice jusqu'à ce que les listes de lauréats de la nouvelle procédure soient disponibles.

En concertation avec le SPF Justice, la procédure de sélection vient à présent d'être revue. Celle-ci se déroule dorénavant selon le modèle de screening standard de Selor.

Ce modèle comprend deux grandes étapes :

- un screening générique (tests informatisés) qui mesure les compétences génériques et les aptitudes cognitives nécessaires pour fonctionner au niveau C (enseignement secondaire supérieur).
- un screening spécifique à la fonction qui évalue si le candidat dispose des compétences spécifiques requises pour exercer convenablement la fonction d'assistant de surveillance pénitentiaire. Ce screening se déroule en 2 phases : tests informatisés et entretien.

Ces tests, basés sur la réalité de la fonction dans un contexte carcéral, ont été développés en collaboration avec un panel d'experts du SPF Justice.

Quels changements concrètement ?

Outre les spécificités du modèle de screening expliquées plus haut, voici les principaux changements par rapport à l'ancienne procédure :

- La période de publication est limitée : l'offre d'emploi sera dorénavant ouverte aux candidatures pendant 14 jours quand il y a un besoin en recrutement dans une/des région(s) spécifique(s).
- Si des offres concernent plusieurs régions, les candidats intéressés par plusieurs régions doivent postuler pour chacune des offres qui les intéressent. Ils ne doivent toutefois passer les tests qu'une seule fois pour toutes les régions choisies.
- L'offre d'emploi est au niveau C (enseignement secondaire supérieur). Cependant, elle est également ouverte aux personnes ne disposant pas de ce diplôme. Ces dernières doivent toutefois passer les tests dits de la carte d'accès pour pouvoir participer à la suite de la procédure.
- Les lauréats de ces sélections figurent sur des listes de lauréats, et se voient offrir un emploi dans l'ordre de leur réussite (après l'examen médical).

Pour de plus amples informations sur la sélection en cours ou la procédure de sélection, [rendez-vous sur le site de Selor](#).

Vous pouvez également [visionner le film réalisé par la DG EPI du SPF Justice](#) pour avoir un aperçu de la fonction d'assistant de surveillance pénitentiaire (gardien de prison).

Contact

Aurélie Damster

Communication Manager

T +32 (0)2 788 66 33

G +32 (0)473 27 85 05

E aurelie.damster@selor.be

À propos de Selor

Selor est le bureau de sélection de l'administration fédérale et met en contact les candidats avec plus de 150 employeurs potentiels. Nous pourvoyons chaque année environ 3 000 postes vacants, non seulement dans des services publics fédéraux, mais également dans d'autres administrations. L'élément principal réside dans nos procédures de sélection neutres qui garantissent à chacun l'égalité des chances. La même philosophie s'applique à toutes nos procédures, auxquelles participent chaque année environ 100 000 candidats. L'ensemble des processus de Selor sont entièrement numérisés. Les candidatures ou les inscriptions aux tests se font toujours en ligne. Les bureaux de Selor se trouvent à Bruxelles, mais Selor collabore également au niveau local avec le VDAB, le Forem et Actiris.

Pour de plus amples informations générales, surfez sur <http://www.selor.be/fr/>. Pour plus d'informations destinées aux professionnels RH, consultez <http://client.selor.be/fr/>.